

ID: 974-219740149-20241218-DCM171_2024-DE Annexe 1 - Itinéraire touristique modes doux et aménagement des espaces touristiques/synthèse du projet

POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

La Commune a lancé, en date du 7 février 2023, une étude de faisabilité pour la définition d'un itinéraire touristique modes doux et l'aménagement des espaces reliant le front de mer de l'étang à l'entrée de ville du Gol.

L'objectif de cette étude est de :

- Relier, par un circuit modes doux, l'entrée de ville du Gol à la zone de l'étang le long de la ravine du Gol.
- Offrir à la population un circuit de déambulation et de découverte des éléments remarquables qui composent le paysage du front de mer, de l'étang du Gol et des terrains appartenant au Conservatoire du littoral.
- Développer l'attractivité touristique du territoire en aménageant des espaces actuellement en friches autour de la MCP de l'étang et des bâtiments de l'ancien Aquagliss
- Valoriser les richesses patrimoniales (ancien pont du chemin de fer sur la ravine du Gol, le cimetière du Père Lafosse, Aqueduc)
- Enrichir l'offre touristique de la ville de Saint-Louis.
- Renforcer le rayonnement de la Commune à l'échelle régionale.
- Favoriser le développement des mobilités douces sur le territoire.

Le groupement en charge de la mission d'AMO est composé de :

- Esprit Du Lieu Paysage et urbanisme, mandataire de l'étude
- RIA Conseil Hydraulique
- Créateur OI VRD et urbanisme
- Ecodden Écologie et environnement
- Kalla architecture Architecture

Le déroulé de l'étude :

MISSION ETUDE URBANISME ET AMENAGEMENT	
PHASE 1	Diagnostic règlementaire, paysager, technique, environnemental, usages, architectural et scénarios d'aménagement
PHASE 2	- Esquisse aménagement
ASSISTANCE A LA PASSATION DES CONTRATS NECESSAIRES A LA REALISATION DES PROJETS	
	Elaboration du DCE

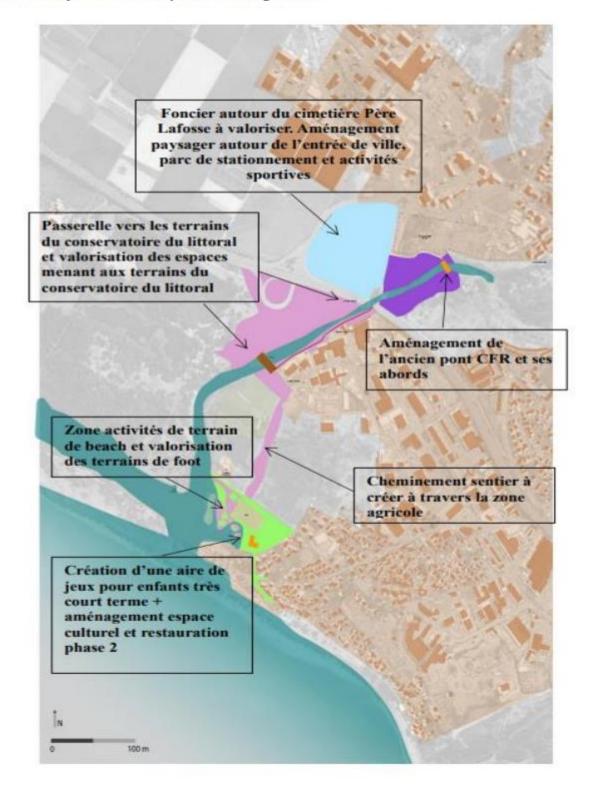
Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024 52LO

Publié le

ID: 974-219740149-20241218-DCM171_2024-DE

Les zones à enjeux concernés par les aménagements :



Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le

1/ La réhabilitation de l'ancien pont CFR et ses abords (phase travaux)

Montant total de l'opération est estimé à 1 036 837,21 € HT dont une subvention de 100 000 euros obtenue par le FMA (Fonds mobilité active).

2024: Etudes de MOE et lancement de la consultation des entreprises.

2024 : Convention avec la SFLP pour l'aménagement des abords et convention avec TEREOS permettant l'aménagement de la passerelle.

2025: Travaux et livraison

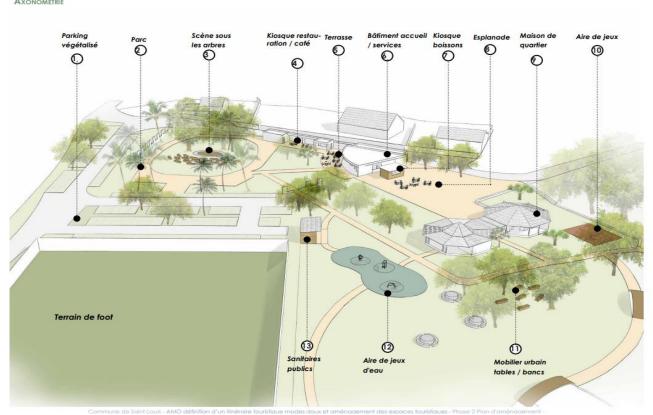
2/ L'espace culturel autour de l'Aquagliss et de la MCP

- Réalisation d'une aire de loisirs pour enfants dans la cour de la MCP de l'étang.
- L'aménagement des espaces Aquagliss et MCP

Programme:

Esplanade et espace pour la scène de plein air Restauration et cafés Jeux d'eau pour enfants Parking végétalisé

2025 : Etude MOE, Recherche de subvention FEDER/Fond Vert, Dossiers règlementaires



Principe d'aménagement soumis à évolution en fonction des études

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

JD: 974-219740149-20241218-DCM171_2024-DE

3/ La zone d'activité et de sport entre les berges de l'étang et le terrain de loot.

Dans cette zone, le sport rencontre les activités liées à l'étang et à la ravine. Les enjeux de cette zone sont de :

- Valoriser et développer les activités sportives terrains de beach, espaces d'activités autour du fitness en plein air, réagencement du terrain de foot, réalisation d'une piste d'athlétisme.
- Valoriser l'espace naturel en le rendant plus accueillant et attractif
- Aménager des espaces de détente tournés vers la rivière et des pontons de pêche

2025 : Etude MOE, Recherche de subvention FEDER/Fond Vert, Dossiers règlementaires 2025 : Démarrage des travaux concernant certains équipements de loisirs (terrain de beach, aire de jeux).



Principe d'aménagement soumis à évolution en fonction des études

Envoyé en préfecture le 24/12/2024 Reçu en préfecture le 24/12/2024 Publié le ID : 974-219740149-20241218-DCM171_2024-DE

4/ Le cheminement agricole et la passerelle vers les terrains du conservatoire du littoral

Pour des raisons écologiques le cheminement devra traverser par les terrains agricoles puis longera la zone industrielle de Bel Air avant de rejoindre la ravine. Le projet inclus la mise en place d'une passerelle en lieu et place du radier actuel qui est traversable hors période de pluie. Les enjeux de cette zone sont les suivants :

- Valoriser les paysages agricoles.
- Ombrager le chemin pour le rendre agréable.
- Travailler l'interface avec la zone industrielle.
- Permettre une traversée pérenne de la rivière

2024 : Engagement des négociations foncières avec les privés

2025 : Lancement des études règlementaires et demande de subventions

2026 : Démarrage des travaux



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

La passerelle permettra, à l'inverse du radier existant, à tout usager de traverser la ravine moment de l'année. Elle permettra donc une continuité primordiale à l'échelle du projet vers les terrains du conservatoire du littoral. Elle fera la jonction avec le projet d'aménagement des gravières sur la rive opposée de la ravine.

6/ La promenade boisée entre les terrains du conservatoire du littoral et le karting.

La promenade boisée met en scène l'arrière de la rivière, tout en permettant des accès ponctuels au bord de l'eau. Les enjeux de cette zone sont :

- Ombrager la promenade.
- Valoriser le rapport à la rivière.
- Créer de nouveaux usages.
- Préserver les berges de la rivière.
- Animer le dessous de pont de la RN

2025 : Etude MOE, Recherche de subvention FEDER/Fond Vert, Dossiers règlementaires



7/ L'entrée de ville

Cette zone, située dans une boucle routière, est aussi à proximité immédiate de l'opération en cours "Entrée de ville". Sur ce secteur le foncier n'étant pas maitrisé il s'agit d'une vision prospective.

Les enjeux de cette zone sont de :

- Créer de l'attractivité et une identité paysagère dans cette zone "reliquat".
- Se relier à l'opération "Entrée de ville" et au centre de Saint-Louis.
- Créer une entrée facilement accessible sur le nouveau sentier.
- Supprimer l'aspect routier des abords.
- Ombrager et rafraîchir
- Valoriser les éléments patrimoniaux présents (ancien pont CFR et autour du cimetière du Père Lafosse).

2025 : Etude MOE, Recherche de subvention FEDER/Fond Vert, Dossiers règlementaires



Principe d'aménagement soumis à évolution en fonction des études

Envoyé en préfecture le 24/12/2024 Reçu en préfecture le 24/12/2024 52LO

ID: 974-219740149-20241218-DCM171_2024-DE